



## CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

**Bridge Orange**  
111 Quai du Président Roosevelt  
92130 Issy-Les-Moulineaux

### À l'attention de Vincent Lecerf

Directeur Exécutif en charge des Ressources  
Humaines Groupe et Transformation

Paris le 15 décembre 2022

#### Objet : Dialogue social à DEF

Monsieur,

Nous souhaitons vous alerter à propos de la conduite de la consultation du dossier Ancre Territorial Entreprises par Orange France.

Ce dossier après son instruction en CSEC, et une expertise menée par Technologia montre que cette réorganisation va avoir de nombreux impacts sociaux et économiques dans chacun des périmètres CSE concernés par cette réorganisation.

Sur les conseils du cabinet Technologia, de la commission entreprise, du rapport de la CSSCT Centrale, les élus du CSEC ont rendu un avis unanime le 15 novembre 2022 demandant à l'entreprise une instruction de ce dossier en information consultation dans les périmètres CSEE concernés par cette réorganisation.

Les demandes de CSE extra ont été réalisées sur les différents périmètres, mais visiblement à la vue des convocations reçues les consignes d' Orange France sont de ne pas donner suite à ces demandes.

Nous tenons donc à vous alerter sur le risque de catastrophe industrielle sur le marché Entreprises.

Pour cela il suffit de voir où nous ont conduits les précédentes réorganisations, la plus emblématique : Delivery, depuis maintenant 8 ans le marché entreprise France y est empêtré, les multiples crash programme et chantiers n'ont rien réglés. Nous ne sommes plus capables de produire dans des délais raisonnables sur nos produits cœur de métier. L'indicateur météo des délais (en annexe) est sans appel. Nous perdons notre crédibilité chez nos clients, comment leur vendre des produits sur nos relais de croissance quand nous ne sommes plus capables de produire sur notre cœur de métier ?

Tous cela génère une perte de crédibilité professionnelle de la part des cadres supérieurs les plus capés. Ce dossier ATE, conduit de manière autiste, va en rajouter une couche !!

N'oublions pas non plus que cela va générer des dégâts sociaux, tout le monde notamment dans les comités de direction ne retrouvera pas de poste en phase avec ses compétences.

L'incapacité d'Orange France à entendre et encore plus à prendre en compte les signaux forts et faibles de mise en garde, remontés par les instances représentatives du personnel, nous fait craindre une nouvelle crise sociale et économique.

L'organisation du dialogue social et sa gestion sont muselées et mettent en péril notre stratégie et notre bilan économique en étouffant les remontées terrain. Le cas du dossier ATE est symptomatique de cette pratique. L'info consultation en CSEC avec rendu d'avis qui préconise un passage par les CSEE locaux et l'expertise des CSSCT concerné ne se fera pas sur les périmètres concernés.

Nous attendons donc une reconsidération des positions de l'entreprise sur ce point.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Jérôme Wartel

Référent Métier National CFE-CGC Orange  
Agences Entreprises